

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du Jovinien

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	19 septembre 2025	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	19 septembre 2025	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 39 Votants : 48

Séance du 29 septembre 2025

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq à dix-neuf heures, salle des Champs Blancs, à JOIGNY, sous la présidence de M. Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : 39

Mesdames et Messieurs Didier MOREAU, Philippe PETIT, Catherine DECUYPER, Marie-Hélène GOUEDARD, Sébastien DORA, Cyril HAGHEBAERT, Claude SCIBOZ, Jean-Pierre BARRET, Marc FAYADAT, Patrice CHASSERY, Gérard VERGNAUD, Nicolas SORET, Frédérique COLAS, Kévin AUGÉ, Laurence MARCHAND, Linda GUEDJALI, Mohammed BELKAID, Jean-Yves MESNY, Eric APFFEL, Hassan LARIBIA, Elisabeth LEFEVRE, Thierry LEAU, Dorothée BRICOUT, Jacques COURTAT, Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, Laurent CHAT, Éric GALLOIS, Guy AVENIA, Jean-Pierre BAUSSART, Guy BOURRAS, Francis BOURSIN, Xavier MARQUIS, Olga LIGAULT, Isabelle CLAUDET, Didier MIGNON, Frédéric MORISOT, Gilles-Maxime POIBLANC, Bruno JAN, Jean-Marc GRILLET-AUBERT

ETAIENT ABSENTS : 10 (dont 9 avec pouvoir et 1 sans pouvoir)

1. Florence SYLVESTRE, pouvoir à Philippe PETIT
2. Evelyne TRESCARTES, pouvoir à Catherine DECUYPER
3. Christine LEMOINE, pouvoir à Cyril HAGHEBAERT
4. Dominique AUBERGER, pouvoir à Patrice CHASSERY
5. Richard ZEIGER, pouvoir à Jean-Yves MESNY
6. Bernadette MONNIER, pouvoir à Laurence MARCHAND
7. Bernard MORAINÉ, pouvoir à Mohamed BELKAID
8. Michèle BARRY, pouvoir à Linda GUEDJALI
9. Anne MIELNIK-MEDDAH, pouvoir à Nicolas SORET
10. Valérie SUBRENAT, sans pouvoir

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

Objet : Subvention pour les Etats Généraux des Agricultures Alternatives (EGAA)

FIN/2025/77

Conseil Communautaire du
29 septembre 2025

OBJET : Subvention pour les Etats Généraux des Agricultures Alternatives (EGAA)

VU l'article 6 de la convention d'entente et de mutualisation intercommunautaire du Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Nord de l'Yonne entre les communautés de communes du Gâtinais en Bourgogne, de Yonne Nord, de la Vanne et Pays d'Othe et du Jovinien ;

VU l'avis de la commission des finances et le conseil des Maires du 15 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT que l'association Renaissance Joigny organise chaque année, depuis 2022, « Les Etats Généraux des Agricultures Alternatives » (EGAA) ;

CONSIDÉRANT que ces états généraux contribuent au rayonnement des thématiques de transition agricole et alimentaire sur le territoire de la Communauté de communes du Jovinien et, plus largement, du Nord de l'Yonne ;

CONSIDÉRANT les EGAA qui se sont déroulés du 07 au 09 février à Joigny pour l'année 2025 ;

CONSIDÉRANT la demande de subvention de l'association Renaissance Joigny auprès de la Communauté de communes du Jovinien pour un montant de 2000 €, afin de financer la mise en œuvre des EGAA 2025 ;

CONSIDÉRANT que cette action est financée dans le cadre du PAT du Nord de l'Yonne, et dont le coût sera divisé conformément à la clef de répartition prévue dans la convention d'entente et de mutualisation intercommunautaire entre les communautés de communes du Gâtinais en Bourgogne, de Yonne Nord, de la Vanne et Pays d'Othe et du Jovinien, selon le tableau ci-dessous :

Communauté de communes Yonne Nord	680 €	34 %
Communauté de communes du Jovinien	600 €	30 %
Communauté de communes du Gâtinais en Bourgogne	480 €	24 %
Communauté de communes de la Vanne et du Pays d'Othe	240 €	12 %
Total	2 000 €	100 %

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré,

Pour : 47

Contre : 1 (Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU)

Abstention : 0

-ATTRIBUE une subvention de 2000 € à l'association Renaissance Joigny pour la mise en œuvre des EGAA 2025,

-PRÉCISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025,

-AUTORISE le Président, ou son représentant dument habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Envoyé en préfecture le 08/10/2025

Reçu en préfecture le 08/10/2025

Publié le 08/10/2025

ID : 089-248900938-20250929-FIN_77_2025-DE



Pour copie conforme,
Le Président,

A blue ink signature of Nicolas SORET, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke.

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

A blue ink signature of Laurence MARCHAND, featuring a large, stylized 'L' and 'M' intertwined.

Laurence MARCHAND